

REUNION DU 31 MAI 2018

Ordre du jour : Chemin de Granouillère - désignation d'un avocat, ligne de trésorerie, travaux de mise en conformité des captages - demande de subvention, coordonnateur communal recensement 2019 et questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 avril 2018.

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

*** Chemin de Granouillère**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi par Monsieur Fournier Francis concernant un chemin à Granouillère. Ce dernier permettait l'accès à une parcelle acquise et exploitée par Monsieur Fournier ; du fait de la clôture de leur propriété par les riverains, il ne peut plus accéder à sa parcelle. Il sollicite la commune pour le rétablissement de l'assiette de ce chemin ; ce dernier étant un chemin de service, il appartient aux propriétaires riverains et l'usage en est commun à tous.

La commune a reçu une assignation en justice de la part de Monsieur Fournier. Monsieur le Maire propose de désigner Maître Pierre Méral pour le représenter et défendre ses intérêts : accord du Conseil Municipal.

*** Ligne de trésorerie**

Proposition de renouveler la ligne de trésorerie qui arrive à échéance aux conditions suivantes : Montant : 200 000 € - durée : 12 mois - taux : 0,95% (Euribor 3 mois du 23/05/2018 : - 0,323% soit un taux actuel de 0,95% marge comprise). Accord du Conseil.

*** Travaux de mise en conformité des captages – demande de subvention**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de mise en conformité des captages avaient été inscrits dans le cadre de la programmation du Fonds Cantal Solidaire 2016-2018, pour un montant prévisionnel des travaux de 30 000€.

Après les diverses études, le montant de ces travaux s'élève à 127 778,95€ HT. Suite au rendez-vous au Conseil Départemental, afin d'expliquer la différence entre la prévision de programme en mars 2016 et le programme arrêté à ce jour, il a été convenu de maintenir notre demande de subvention pour un montant de 30 000€ HT pour une première tranche des travaux. Il sera déposé une nouvelle demande de subvention, pour une seconde tranche de travaux, dans le cadre du nouveau programme Fonds Cantal Solidaire 2019-2021.

Accord du Conseil Municipal.

*** Coordonnateur communal – recensement 2019**

La commune fera l'objet d'un recensement de la population en 2019. A ce titre, il convient de nommer un coordonnateur communal, Monsieur le Maire propose de désigner Madame Audrey DUBREUIL. Accord du Conseil.

*** Coupe du Cantal**

Le Sporting Club Châtaigneraie organise la Coupe Combourieu et la Coupe du Cantal à Lacapelle del Fraisse le 17 juin ; dans ce cadre, il sollicite les communes de Lacapelle, Lafeuillade, Prunet et Teissières afin d'obtenir une subvention exceptionnelle.

Accord du Conseil pour l'attribution d'une aide de 300€ et pour la participation à l'organisation du vin d'honneur, pour partage entre les 4 communes.

QUESTIONS DIVERSES

*** Travaux assainissement**

Il est décidé de réaliser des travaux d'assainissement route de Cances et rue Pierre Poujol dans le cadre des travaux en cours de la station Nord, auxquels ils seront raccordés. Accord du Conseil.

*** Elagage des chemins**

Les travaux d'élagage des chemins communaux représentent un temps de travail important pour les employés communaux. A cette période, ils sont déjà bien occupés et disposent de peu de temps disponible. Monsieur le Maire propose, pour cette année, de faire réaliser ces travaux par une entreprise.

Présentation du devis de l'entreprise Peyrou/Meyniel pour un montant de 6 800€ TTC. Accord du Conseil Municipal.

*** Maison Puech**

Projet Coubetergues / Vailles annulé. Etude à faire sur l'intérêt d'une démolition partielle ou totale des bâtiments en fonction du coût actuel de la taxe foncière et du coût de la démolition estimé à environ 10 000€. Accord du Conseil pour la démolition de la partie « vieille » de la maison.

Demande d'un particulier pour installer un atelier d'ébénisterie en bas - à étudier

*** Divers**

- Validation de l'achat d'une machine à laver pour l'école
- Demande de prolongation de sa mise en disponibilité pour un an par Jean-Louis Fères - renouvellement du contrat de Géraud Jacquemart
- Eclairage public rue La Croux et route de Peyrou : dossier en cours